

AUXERRE

LE CAHIER DES PARENTS



2026 - 2027

SOMMAIRE

Le mot des élus ————— 3

Parentalité ————— 4-5

Santé/handicap ————— 6

Portail famille ————— 7

Plan des écoles, crèches, ————— 8-9
centres de loisirs et
Espaces d'Accueil et d'Animation

Petite enfance ————— 10-15

Programme de Réussite Éducative et CLAS ————— 31

Périscolaire : modalités d'inscription / tarifs — 32-34

Centres de loisirs ————— 35-38

Conseil Municipal des Enfants ————— 39

Sports ————— 40-42

Activités culturelles ————— 43-46

Contacts utiles ————— 47

Calendrier ————— 48
des vacances scolaires

LES ÉCOLES —16-30

Inscriptions scolaires ————— 16

Secteur centre-ville (*Jean Zay/Paris*) — 17-18

Brazza ————— 19

Clairions/Jean-Pierre Soisson ——— 20-21

Henri Matisse/Boussicats ————— 22-23

Piedalloues/Rosoirs ————— 24-25

Rive Droite/Mignottes ————— 26-27

Renoir/Courbet ————— 28-29

Marie Noël et écoles privées ————— 30



Rédaction & photos : Direction cohésion sociale et temps de l'enfant et direction de la communication – Ville d'Auxerre.

Conception graphique & mise en page : Lookpub

Périodicité : annuelle.

AU SERVICE DE VOS ENFANTS

Chers parents,

Chaque rentrée est un nouveau départ. Pour les enfants, elle apporte son lot de découvertes, d'apprentissages et de rencontres. Pour les parents, elle s'accompagne souvent d'espoirs, mais aussi parfois de questions : mon enfant trouvera-t-il sa place ? S'épanouira-t-il à l'école ?

Ces interrogations sont naturelles. Elles témoignent de votre engagement et de l'attention que vous portez à vos enfants. Parce que nous savons combien le rôle de parent est exigeant, nous sommes convaincus que la réussite d'un enfant se construit grâce au dialogue entre les familles, l'école, les services de la Ville, les associations et l'ensemble des professionnels qui l'accompagnent.

Cette attention portée aux familles commence bien avant l'entrée à l'école.

Ainsi, avec la Maison des 1000 premiers jours, les structures d'accueil de la petite enfance et les actions de soutien à la parentalité, la Ville accompagne les parents dès les premières étapes de la vie de leur enfant.

Cet engagement se traduit aussi dans nos écoles. La nouvelle école des Rosoirs accueille désormais ses élèves dans des locaux modernes et adaptés à leurs besoins. À l'école Rive Droite, le nouveau restaurant scolaire est opérationnel. La concertation se poursuit avec les équipes éducatives afin de construire ensemble le projet de cité scolaire Sainte-Geneviève.

Depuis le mois de juin, la Ville mène d'importants travaux de modernisation de sa cuisine centrale.

S'ils imposent des adaptations temporaires pour quelques semaines encore, ces travaux permettront d'améliorer durablement les conditions de préparation des repas servis aux enfants.

Nous devons aussi préparer nos écoles aux défis climatiques. La végétalisation de la cour de l'école des Clairions est achevée et celle de l'école Brazza se prépare. Ces projets traduisent notre volonté d'offrir aux enfants des espaces plus agréables et mieux adaptés aux réalités de demain.

Plus que jamais, nous croyons à la force du dialogue et de la confiance entre les familles, les professionnels de l'éducation, de la petite enfance et la collectivité. Ensemble, nous pouvons offrir à chaque enfant les meilleures conditions pour apprendre, s'épanouir et réussir.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, une très belle rentrée scolaire.



DEBAIN Mathieu
Maire d'Auxerre

BOSVY Bruno
Adjoint au Maire d'Auxerre
en charge de l'Éducation,
de la Petite Enfance et
de l'Enseignement supérieur

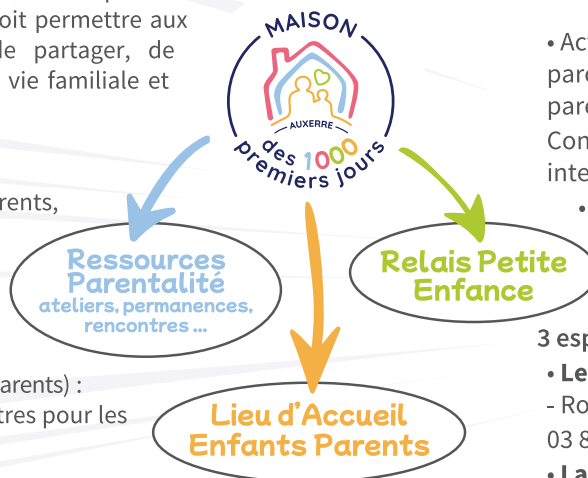
PARENTALITÉ

LA MAISON DES 1000 PREMIERS JOURS

La maison des 1000 premiers jours est un lieu d'écoute, d'échanges et de rencontres autour des questions liées à la parentalité. Ce lieu doit permettre aux parents ou futurs parents de partager, de souffler et les aider à concilier vie familiale et professionnelle.

- Ressources parentalité avec des ateliers, des cafés des parents, des rencontres...
- Relais petite enfance qui est un lieu d'information sur les modes de garde (assistantes maternelles ou crèches)
- LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) : un espace de jeux et de rencontres pour les parents et les enfants

Plus d'informations page 10



LES ACTIONS PARENTALITÉ DES ESPACES D'ACCUEIL ET D'ANIMATION

- Activités parents/enfants (sorties, groupes de paroles, réunions d'information, ateliers parents/enfants).

Consultation des programmes sur le site internet de la ville auxerre.fr.

- Un référent famille est à votre disposition dans chaque structure pour toute question relative à votre enfant !

3 espaces d'accueil et d'animation sur la ville :

- **Les Hauts d'Auxerre** (quartiers Ste Geneviève - Rosoirs - St Siméon) : place Degas
03 86 72 48 95 - laruche@auxerre.com
- **La Confluence** (quartier Rive-Droite) :
16 avenue de la Résistance - 03 86 94 06 34
laconfluence@auxerre.com
- **La Boussole** (quartiers Piedalloues / La Noue et St Julien / St Amâtre) : 4 bis place du Cadran
03 86 72 48 87 - laboussole@auxerre.com



LAEP de la Maison des 1000 premiers jours



LA MÉDIATION FAMILIALE

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet :

- d'aborder les problèmes liés à un conflit familial
- de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants.

Le médiateur familial a pour rôle de rétablir la communication, d'identifier la source du conflit, de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les différentes parties, d'organiser les droits et devoirs de parents ou de grands-parents et d'aborder les questions financières.

Entretien d'information à la médiation Familiale gratuit.
Séances de médiation : participation financière selon les revenus (barème CAF : de 2€ à 131€)



Antenne à Sens, Auxerre
et Migennes
03 86 51 29 15



CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PLATEFORME « DORA »

DORA est un premier accueil de proximité pour les usagers et pour les accompagnants. En tant que parents, vous pouvez trouver sur cette plateforme les dispositifs adaptés à vos besoins présents dans l'ensemble du département.



PMI (PROTECTION MATERNELLE INFANTILE)

La PMI vous écoute et répond à vos questions, vous informe et vous conseille autour des sujets suivants : accompagnement à la parentalité, allaitement/diversification alimentaire, rythme de vie l'enfant : sommeil, pleurs, alimentation, mode d'accueil : crèches, assistants maternels, vie affective/santé sexuelle tout au long de la vie.

La PMI propose à tous et gratuitement des consultations de sage-femme, de puériculture, des consultations médicales infantiles de prévention, des ateliers de prévention, des bilans de santé en écoles maternelles sur différents sites ou au sein du Family Bus.

par téléphone
03 86 72 58 58



AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

L'aide sociale à l'enfance est un ensemble de dispositifs ayant pour objectif le soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs et à leur famille.

par téléphone
03 86 72 58 00



SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL

Le service social peut venir en soutien auprès des familles sur différents aspects de la vie quotidienne (accès aux droits, budget, logement, santé, handicap, accompagnement à la parentalité,...).

par téléphone
03 86 49 58 00



LA SANTÉ ET L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

CMS (CENTRE MEDICO SCOLAIRE)

Organisation des bilans de santé en école et accompagnement des familles pour des problématiques de santé liées à l'école (exemple : PAI, handicap...).

26 rue Etienne Dolet 89000 AUXERRE
03 86 42 00 11 - cmsauxerre@ac-dijon.fr

LES RASED (RÉSEAUX D'AIDE ET DE SOUTIEN AUX ENFANTS EN DIFFICULTÉ)

Membres des équipes enseignantes, ils interviennent auprès des élèves en classe ou en petits groupes.

RASED BIENVENU-MARTIN (Renoir)

2 avenue Courbet
Tél : 03 86 46 07 33 - rased.auxerrerenoir@ac-dijon.fr

RASED RIVE-DROITE

Rue du Général-Laperrine
Tél : 03 86 46 82 46 et 03 86 46 15 57
rased.auxerrerrivedroite@ac-dijon.fr

RASED CLAIRIONS

53 avenue des Clairions
Tél : 03 86 42 79 31 - rased.moneteaucolbert@ac-dijon.fr

RASED ROSOIRS

15 rue de la Tour d'Auvergne
Tél : 03 86 46 31 18 - rased.auxerrerosoirs@ac-dijon.fr

CMP (CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE)

Consultations psychologiques gratuites à destination des adultes et des enfants.

21 avenue Denfert Rochereau 89000 AUXERRE - 03 86 72 12 45

CAMSP-CMPP (CENTRE D'ACTION MEDICO SCOLAIRE PRÉCOCE - CENTRE MEDICO PSYCHO PÉDAGOGIQUE)

Consultations psychologiques et approche pluridisciplinaire de l'enfant.

13-15 avenue du Général Rollet 89000 AUXERRE - 03 86 46 36 57
camsp.cmpp@pepcbfc.org

LA MDPH (MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES)

Structure unique pour faciliter les démarches des personnes handicapées (offres, droits, orientations).

10 route de St Georges 89000 PERRIGNY - 03 86 72 89 72



IME (INSTITUT MÉDICO EDUCATIF) DES ISLES IME DE VINCELLES

Accueil des enfants de 3 à 20 ans en situation de handicap (déficience intellectuelle et troubles du neurodéveloppement). Enseignement et éducation adaptés.

1 allée des Monts Blancs 89000 AUXERRE - 03 86 18 00 18

SESSAD (SERVICE D'EDUCATION SPÉCIALE ET SOINS À DOMICILE)

Soutien spécialisé aux enfants et adolescents handicapés dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation ainsi qu'à leurs familles.

Rue Thomas Ancel 89000 AUXERRE

PÔLE SENSORIEL ET MOTEUR DE L'YONNE

Accueil et accompagnement des jeunes de 0 à 20 ans, sur notification de la MDPH : scolarité, soins et accompagnement éducatif avec un projet personnalisé en fonction des besoins, en unité d'enseignement interne ou externalisé. Nous déployons notre plateau technique sur tout le territoire icaunais.

- **Dispositif auditif** : accueil des enfants porteurs d'un trouble auditif - ies89@pepcbfc.org

- **SAAAS (Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et la Scolarisation)** : accompagnement des jeunes présentant un trouble visuel

19 rue Pierre et Marie Curie 89000 AUXERRE - 03 86 52 34 33
saaas89@pepcbfc.org

- **SESSAD HM (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile pour Handicapés Moteurs)** : accompagnement des jeunes présentant un trouble moteur.

1 rue du Général de Billy 89000 SAINT-GEORGES-SUR- BAULCHE
03 86 48 37 50 - aux.sessadhm@pepcbfc.org

PARH (PÔLE D'APPUI ET DE RESSOURCES HANDICAP)

Accompagnement des parents d'enfant et/ou adulte en situation de handicap (avec ou sans notification MDPH) dans les démarches (trouver une structure d'accueil, une assistante maternelle, un club sportif...).

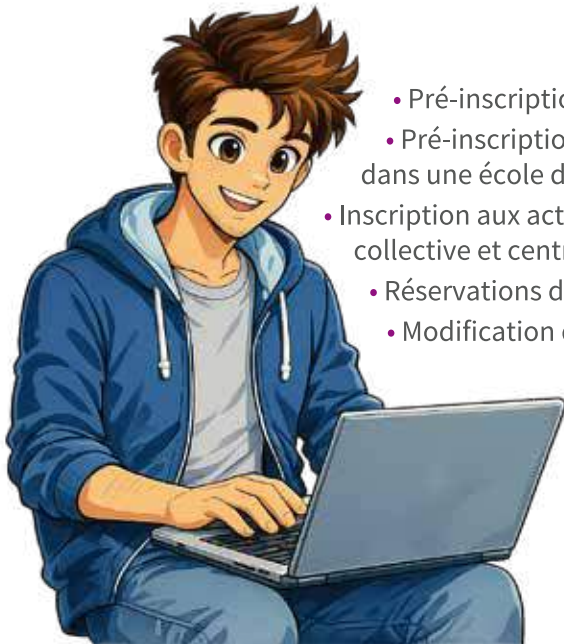
1 rue du général de Billy 89000 SAINT-GEORGES-SUR- BAULCHE
parh89@pepcbfc.org - 03 73 53 30 60

PORTAIL FAMILLE

La ville d'Auxerre met à la disposition des parents un portail famille permettant d'effectuer des démarches en ligne.

Ces démarches sont les suivantes :

- Pré-inscription dans les crèches municipales et associatives
 - Pré-inscription scolaire pour l'entrée en maternelle ou toute nouvelle arrivée dans une école d'Auxerre
 - Inscription aux activités périscolaires : accueil du matin et du soir, restauration collective et centres de loisirs.
 - Réservations des accueils périscolaires
 - Modification de coordonnées
 - Consultation et paiement des factures en ligne.
- Vous y trouverez également des informations et des actualités concernant les activités de vos enfants.



Le compte famille sera automatiquement créé à partir de l'adresse mail que vous nous avez communiquée lors de l'inscription scolaire ou périscolaire de votre enfant.

Il suffira d'activer ce compte en cliquant sur le lien reçu sur votre boîte mail.



Le portail famille est accessible depuis le site de la ville

www.auxerre.fr

L'application « **AUXERRE FAMILLE** » est désormais disponible pour effectuer vos inscriptions et réservations

ÉCOLES, CRÈCHES, CENTRES DE LOISIRS



ÉCOLES PUBLIQUES

SECTEUR RIVE-DROITE

- 1 Maternelle Mignottes
- 2 Maternelle et élémentaire Rive-Droite
- 3 Groupe scolaire Brazza

SECTEUR PIEDALLOUES

- 4 Groupe scolaire Les Piedalloues

SECTEUR CLAIRIONS

- 5 Groupe scolaire Les Clairions

SECTEUR SAINT-SIMÉON

- 6 Groupe scolaire Marie-Noël

SECTEUR ROSOIRS

- 7 Maternelle Rosoirs
- 8 Élémentaire Rosoirs

SECTEUR SAINTE-GENEVIÈVE

- 9 Maternelle et élémentaire Courbet
- 10 Maternelle et élémentaire Renoir

SECTEUR BOUSSICATS

- 11 Maternelle Henri Matisse
- 12 Élémentaire Boussicats -
site Pierre et Marie Curie
- 13 Élémentaire Boussicats -
site Théodore de Bèze

SECTEUR LABORDE

- 14 Groupe scolaire Jean-Pierre Soisson



ÉCOLE PRIVÉE

- 1 Sainte Thérèse



PETITE ENFANCE

- 1 Petite crèche « Les Lutins »
- 2 Très grande crèche « Crèche Interhospitalière »
- 3 Petite crèche « Cabriole »
- 4 Petite crèche « Les Loupiots »
- 5 Petite crèche des Rosoirs
- 6 Petite crèche « Ribambelle »
- 7 Petite crèche Rive-Droite
- 8 Petite crèche des Brichères
- 9 Micro crèche « Les apprentis'sages »
- 10 Petite crèche « Les petites canailles »



CENTRES DE LOISIRS

- 1 Centre de loisirs Rive Droite
- 2 Centre de loisirs des Rosoirs
- 3 Centre de loisirs « Maison des Enfants »
- 4 Centre de loisirs Sainte-Genève
- 5 Centre de loisirs des Brichères
- 6 Centre de loisirs « Les Gulli'vert »
- 7 Centre de loisirs de Laborde (PLPB)

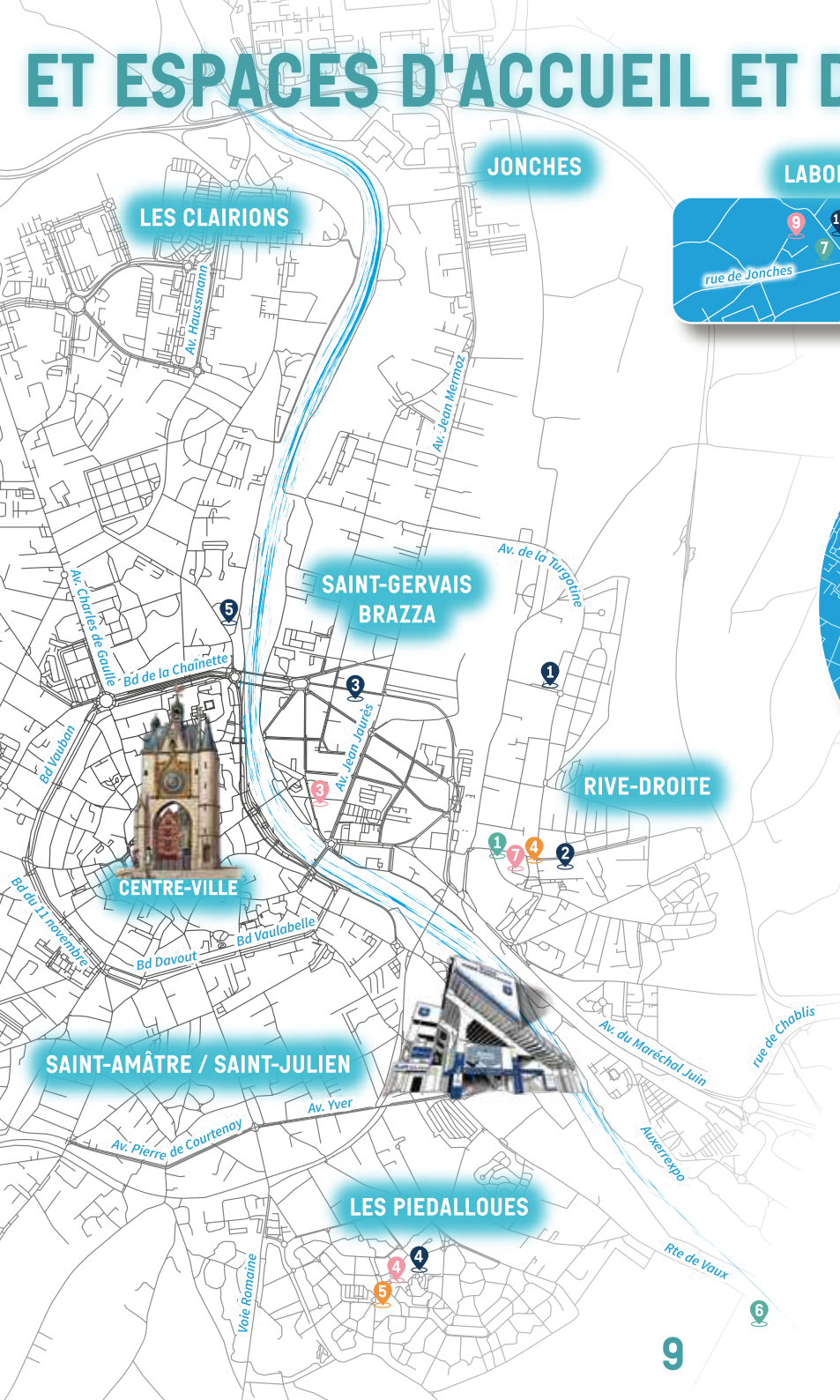


ESPACES D'ACCUEIL ET D'ANIMATION

- 1 La Source
- 2 La Ruche
- 3 L'Alliance
- 4 La Confluence
- 5 La Boussole



ET ESPACES D'ACCUEIL ET D'ANIMATION



ÉCOLES PUBLIQUES

- 1 Groupe scolaire Paris
- 2 Maternelle et élémentaire Jean-Zay



ÉCOLE PRIVÉE

- 1 Sainte-Marie



PETITE ENFANCE

- 1 Micro crèche du Pont
- 2 Grande crèche Kiehlmann



Maison des 1000 premiers jours
et Relais Petite Enfance (RPE)

LA PETITE ENFANCE



MAISON DES 1000 PREMIERS JOURS

DU PROJET DE PARENTALITÉ AUX 3 ANS DE L'ENFANT

La maison des 1000 premiers jours est un lieu unique offrant des services gratuits pour simplifier la vie des futurs parents et de ceux ayant des enfants de 0 à 3 ans. En tant que pilier du soutien à la parentalité, cet espace favorise l'entraide, la compréhension et la bienveillance, offrant une ressource précieuse pour accompagner les parents.



Lundi : sur RDV

Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

**Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30**

**14 rue Michel Lepeletier - 89000 Auxerre
parentalite@auxerre.com**

Tél : 03 86 72 48 90



LES RESSOURCES PARENTALITÉ

Vous trouverez au sein de la maison des 1000 premiers jours de nombreuses ressources (informations des parents sur les 1000 premiers jours, aide à la découverte et à l'utilisation des ressources numériques des 1000 premiers jours...), des permanences de professionnels à votre écoute, des ateliers parentalité, des cafés des parents...

Le programme est consultable sur le site de la ville

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

La maison des 1000 premiers jours accueille un LAEP. C'est un lieu original de jeux, de rencontres, d'échanges et de convivialité. L'accès est libre, gratuit, anonyme et sans inscription. Il s'adresse aux enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés par leurs parents, ou grands-parents, et aussi aux futurs parents...

INFORMATIONS UTILES

LAEP

MARDI

Espace d'accueil et d'animation
« La Ruche »
Quartier Sainte-Geneviève
Place Degas

MERCREDI

Maison des 1000 premiers jours
Quartier centre-ville
14 Rue Michel Lepeletier

VENDREDI

Espace d'accueil et d'animation
« La Confluence »
Quartier Rive Droite
16-18 Avenue de la Résistance

HORAIRE : De 9h30 à 11h30

MAIL : parentalite@auxerre.com

TÉLÉPHONE : 03 86 72 48 69

* Pendant les vacances scolaires, veuillez vous renseigner au numéro de téléphone ci-dessus

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'information à destination des parents et des professionnels de la petite enfance.

Il informe les parents sur les différents modes de garde.

Il est le guichet unique pour les pré-inscriptions de vos enfants dans l'ensemble des crèches municipales et associatives de la ville d'Auxerre. Il fournit la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et délivre des informations sur les démarches à effectuer en tant qu'employeur, en matière de droit du travail et oriente les parents vers les interlocuteurs appropriés.

Il organise des temps collectifs avec les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants.

Le but ? Rompre l'isolement des professionnel(le)s et créer des moments d'interactions entre les enfants.

Il contribue à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s : temps d'échanges sur des thèmes administratifs, l'éveil et la pédagogie autour du jeune enfant, le soin... mais aussi accompagnement dans la formation continue via des organismes reconnus.

14 rue Michel Lepeletier - 89000 AUXERRE - rpe@auxerre.com

Tél : **03 86 72 48 90** : pour les assistant(e)s maternel(le)s, informations sur les animations, les contrats, les congés...

Tél : **03 86 72 48 69** : pour votre recherche d'un mode de garde : liste des assistant(e)s maternel(le)s, pré-inscription en crèche...

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (18h les mardis et jeudis, et uniquement sur rdv ou par téléphone les lundis).



>>> Pour trouver un(e) assistant(e) maternel(le) : monenfant.fr

L'ACCUEIL CHEZ UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

- Si vous optez pour l'accueil de votre enfant chez un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) par la PMI, les animatrices du relais petite enfance pourront vous proposer un rendez-vous personnalisé.
- Après avoir recensé vos attentes et vos besoins, elles vous fourniront une liste d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s qui correspond à votre recherche.
- Vous pourrez également, si vous le souhaitez, être accompagné par les professionnelles du relais dans votre fonction de particulier employeur tout au long de la garde (aide et soutien dans vos démarches auprès de la CAF, auprès de l'Urssaf, explication pour la rédaction du contrat de travail, et toutes questions d'ordre juridique et législatif...).



L'ACCUEIL À DOMICILE

- Pour faire garder votre enfant à domicile, vous pouvez établir directement un contrat de travail avec votre employé, passer par un organisme mandataire de services à la personne ou bien par un organisme prestataire de services à la personne.

L'ACCUEIL EN CRÈCHE



- La crèche est un lieu d'accueil et d'éveil, un terrain d'exploration que nous souhaitons profitable pour votre enfant.
- Une ambiance et des espaces pensés pour votre enfant où nous accompagnons le développement de ses habiletés et la rencontre entre enfants au sein du collectif.
- Il existe **12** crèches à Auxerre : **5** municipales, **4** associatives, la crèche **inter-hospitalière** et **2** crèches privées.
- Les structures accueillent généralement des enfants de 10 semaines à 3 ans révolus et disposent d'espaces et de matériels pédagogiques adaptés, favorisant l'éveil et l'apprentissage de la vie en collectivité.
- Accueil des enfants en situation de handicap : si la structure a la capacité d'assurer à l'enfant un accueil adapté à ses besoins (personnel, locaux, matériel...), un projet d'accueil individualisé devra être établi pour en préciser les modalités.

>>> plus d'informations pages 12 À 15

L'INSCRIPTION EN CRÈCHE VIA LE GUICHET UNIQUE :

- Pour obtenir une place en accueil régulier ou en occasionnel, dans l'une des structures associatives ou municipales de la Ville, il est nécessaire de procéder à une pré-inscription auprès du Relais Petite Enfance (contact page 11).
- La pré-inscription ne vaut pas admission, vous serez recontacté si une place est attribuée à votre enfant.
- Toute admission en accueil régulier passe par la commission d'attribution des places.

Pensez à anticiper en procédant à la pré-inscription à partir du 5^{ème} mois de grossesse

- L'ensemble des places disponibles est géré par le service petite enfance de la Ville (hors crèche interhospitalière et crèches privées).

NOTE

La Ville d'Auxerre contribue, avec la Caf et la MSA pour ses ressortissants, au financement de l'ensemble des établissements publics et associatifs d'accueil du jeune enfant situés sur le territoire de la commune.



PORTAIL

FAMILLE





LES TARIFS

Les tarifs varient selon le type d'établissement.

- Pour les établissements d'accueil auxerrois publics et associatifs, un même barème est appliqué qui permet de calculer un tarif basé sur les ressources du foyer et le nombre d'enfants à charge. Ce barème est défini chaque année par la Caisse nationale des Allocations Familiales, et varie en fonction des ressources et du nombre d'enfants. Par exemple en 2025 le prix varie entre 0,50€ et 5,26 € de l'heure. Le tarif proposé inclut une aide que la Caf ou la MSA, chacune pour ses ressortissants, verse directement à l'établissement concerné.
- Pour l'établissement privé auxerrois « Les Apprentis'sages » les modalités de facturation et les tarifs sont fixés librement par le gestionnaire. Les familles peuvent bénéficier ensuite – sous certaines conditions - d'une aide versée par la CAF ou la MSA.

INFORMATION

monenfant.fr



caf.fr



service-public.fr

LES STRUCTURES D'ACCUEIL SUR GUICHET UNIQUE

RENSEIGNEMENTS ET PRÉ-INSCRIPTION

Relais Petite Enfance / Guichet unique : Tél : 03 86 72 48 69 - E-mail : rpe@auxerre.com

LES STRUCTURES MUNICIPALES

GRANDE CRÈCHE KIEHLMANN

5 place Saint-Pierre

Du lundi au vendredi
7h30 - 18h30

Capacité : 55 places

MICRO CRÈCHE DU PONT

1 rue Courtillière

Du lundi au vendredi
8h00 - 18h30

Capacité : 11 places

PETITE CRÈCHE DES ROSOIRS

13 rue de la Tour
d'Auvergne

Du lundi au vendredi
7h30 - 18h00

Capacité : 18 places

PETITE CRÈCHE RIVE DROITE

Pôle Rive Droite

16-18 Avenue de la Résistance

Du lundi au vendredi
7h30 - 18h00

Capacité : 20 places

PETITE CRÈCHE DES BRICHÈRES

Chemin des Brichères

Du lundi au vendredi
7h30 - 18h30

Capacité : 14 places

LES AUTRES STRUCTURES DU GUICHET UNIQUE

PETITE CRÈCHE LES LOUPIOTS

3 place du Cadran

Du lundi au vendredi
7h30 - 18h30

Capacité : 16 places

*Gestion par la Mutualité
Française Bourguignonne*

PETITE CRÈCHE LES LUTINS

13 allée Heurtebise

Du lundi au jeudi
7h30 - 18h30
vendredi : 7h30-18h00

Capacité : 18 places

*Gestion par une association
de parents bénévoles*

PETITE CRÈCHE RIBAMBELLE

Boulevard de Montois

Du lundi au vendredi
7h30 - 18h30

Capacité : 20 places

*Gestion par l'association
LRG Ribambelle*

PETITE CRÈCHE CABRIOLE

18 rue Étienne-Dolet

Du lundi au vendredi
7h30 - 18h15

Capacité : 17 places

*Gestion par une association
de parents bénévoles*

LES PETITES CANAILLES

38 Boulevard Lyautey

Du lundi au vendredi
8h00 - 18h30

Capacité : 21 places
(10 places guichet unique -
11 places établissement)

Crèche privée

Conditions d'admission : Passage en commission + obligations vaccinales

LES AUTRES STRUCTURES HORS GUICHET UNIQUE

TRÈS GRANDE CRÈCHE INTERHOSPITALIÈRE

46 rue de Fleurus

Tél. : 03 86 46 68 36
creche.interhospitaliere@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi
6h00 - 22h00

Capacité : 83 places
Les places sont réservées au personnel hospitalier

GCS crèche inter-hospitalière
*(qui regroupe le centre hospitalier d'Auxerre,
le centre hospitalier spécialisé de l'Yonne et la
maison départementale de retraite de l'Yonne)*

MICRO-CRÈCHE LES APPRENTIS'SAGES

Établissement privé

16 allée Bellevue - Laborde

Tél. : 09 80 63 35 15
lesapprentissages.microcreche@gmail.com

Du lundi au vendredi
7h00 - 19h30

Capacité : 12 places

Crèche privée

Conditions d'admission : Obligations vaccinales



LES ÉCOLES PUBLIQUES

Inscription

L'inscription des enfants à l'école s'effectue :

- En mairie centrale au guichet unique du service Accueil et Formalités (jours et horaires p 47)
 - Sur le portail famille ou l'application Auxerre Famille.
- L'inscription doit être réalisée par au moins un des parents ou par un substitut parental.

Période d'inscription :

Année en cours : inscriptions toute l'année

Concernant l'année scolaire 2027-2028, les dates précises seront communiquées ultérieurement via le site de la Ville, par affichage et par le biais de l'école de votre enfant.

Sont uniquement concernés par les inscriptions scolaires les primo-arrivants, c'est-à-dire les enfants qui :

- entrent en première année d'école maternelle
- changent d'école en cours de scolarité,
- arrivent à Auxerre.

Pièces à fournir

Présenter le dossier d'inscription (disponible en mairie ou sur le site internet auxerre.fr) accompagné des documents suivants :

- le ou les **livret(s) de famille original(ux)** et leurs photocopies,
- une attestation de vaccination délivrée par votre médecin ou le **carnet de santé**,
- un certificat de radiation en cas de changement d'école,
- un **justificatif de domicile de moins de trois mois**,
- pour les parents séparés, une copie de l'extrait de la **décision judiciaire** ou une **attestation sur l'honneur** fixant la résidence de l'enfant et précisant l'exercice de l'autorité parentale,
- pour les parents divorcés, une copie du jugement.

Un dossier INCOMPLET ne peut être pris en compte. Le dossier doit OBLIGATOIREMENT être enregistré en mairie.

Dérogation

Pour toute demande d'inscription dans une école autre que celle du secteur, présenter en plus des documents précédents :

- un **courrier de motivation**,
- en cas de garde de l'enfant, une **copie de l'attestation d'agrément** ou une attestation sur l'honneur accompagnée de la photocopie d'un justificatif de domicile de l'assistant(e) maternel(le).

Pour les parents **résidant hors d'Auxerre**, présenter :

- un courrier motivant la demande, une dérogation signée du maire de la commune de résidence.
- L'imprimé est à retirer en même temps que le dossier.



LES TRANSPORTS SCOLAIRES

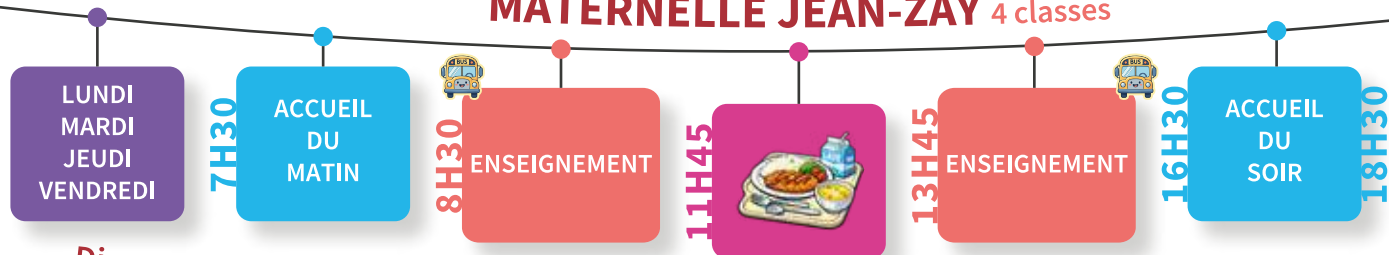
Dans certains secteurs de la ville, des transports sont mis en place pour conduire vos enfants du domicile à l'école. Retrouvez toutes ces informations sur le portail famille !

SECTEUR CENTRE-VILLE

LES ÉCOLES PUBLIQUES D'AUXERRE

ÉCOLES

MATERNELLE JEAN-ZAY 4 classes



Directrice : MME BILLES • 40 rue Saint-Pélerin • Tél : 03 86 52 79 55 • Email : 0890423b@ac-dijon.fr

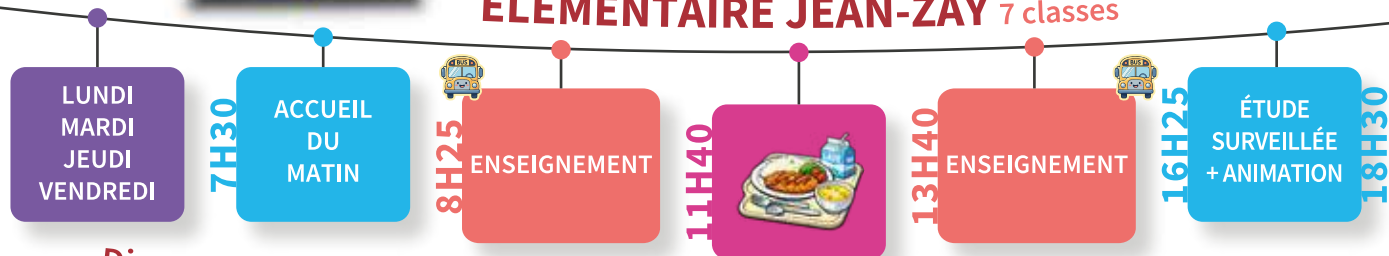


COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Sandy LUCOT :

03 86 46 67 78 / 06 21 67 19 89

ÉLÉMENTAIRE JEAN-ZAY 7 classes



Directeur : M. PORTAIS • 61 rue du pont • Tél : 03 86 52 13 83 • Email : 0890403e@ac-dijon.fr



RESTAURANT SCOLAIRE JEAN-ZAY

📍 40 rue Saint-Pélerin ☎ 03 86 52 62 88



Transport scolaire

SECTEUR CENTRE-VILLE

LES ÉCOLES PUBLIQUES D'AUXERRE

GROUPE SCOLAIRE DE PARIS

Directrice : MME ROUSSEAU

Email : 0890490z@ac-dijon.fr

MATERNELLE DE PARIS 2 classes



78 rue de Paris • Tél : 03 86 52 73 16

ÉLÉMENTAIRE DE PARIS 4 classes + 1 ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)



12 rue Dampierre • Tél : 03 86 52 09 95

COORDINATEUR DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Lucas CANONNE :

03 86 46 70 35 / 06 21 67 19 74



RESTAURANT SCOLAIRE PARIS

📍 1 bis rue du 4 Septembre ☎ 03 86 51 16 42



SECTEUR BRAZZA

LES ÉCOLES PUBLIQUES D'AUXERRE

GROUPE SCOLAIRE DE BRAZZA

Directrice : MME RODAGLIO

Email : 0890399a@ac-dijon.fr

MATERNELLE BRAZZA 2 classes

LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI

7H30

ACCUEIL
DU
MATIN

8H30

ENSEIGNEMENT

11H45



13H45

ENSEIGNEMENT

16H30

ACCUEIL
DU
SOIR

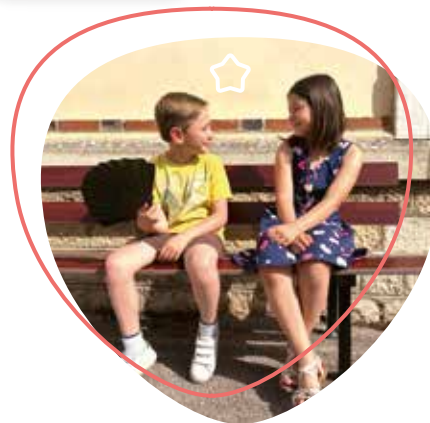
18H30

16 rue de Brazza • Tél : 03 86 46 14 72

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Nadège MIGNON :

03 86 46 73 91 / 07 63 19 59 63



ÉLÉMENTAIRE BRAZZA 4 classes

LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI

7H30

ACCUEIL
DU
MATIN

8H25

ENSEIGNEMENT

11H40



13H40

ENSEIGNEMENT

16H25

ÉTUDE
SURVEILLÉE
+ ANIMATION

18H30

16 rue de Brazza • Tél : 03 86 46 32 74



RESTAURANT SCOLAIRE BRAZZA

📍 16 rue de Brazza 📞 06 75 26 90 91

ÉCOLES

SECTEUR CLAIRIONS

LES ÉCOLES PUBLIQUES D'AUXERRE

GROUPE SCOLAIRE DES CLAIRIONS

Directrice : MME FOUCHER

Email : 0890400b@ac-dijon.fr

MATERNELLE CLAIRIONS 2 classes



1 rue de la Maladière • Tél : 03 86 46 96 45

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Sylvie JACQUEMARD :

03 86 51 49 37 / 06 21 67 19 39



ÉLÉMENTAIRE CLAIRIONS 3 classes + 1 ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)



53 avenue des Clairions • Tél : 03 86 46 42 52



RESTAURANT SCOLAIRE CLAIRIONS

📍 53 avenue des Clairions 📞 03 86 46 23 66

SECTEUR LABORDE

LES ÉCOLES PUBLIQUES D'AUXERRE

GROUPE SCOLAIRE JEAN-PIERRE SOISSON

Directrice : MME PECQUERY

Email : 0890428g@ac-dijon.fr

MATERNELLE JEAN-PIERRE SOISSON 2 classes

LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI

7H30

ACCUEIL
DU
MATIN



8H30

ENSEIGNEMENT

11H45



13H45

ENSEIGNEMENT



16H30

ACCUEIL
DU
SOIR

18H30

2 rue Curly, Laborde • Tél : 03 86 46 60 24

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Nadège MIGNON :

03 86 46 73 91 / 07 63 19 59 63



ÉLÉMENTAIRE JEAN-PIERRE SOISSON 2 classes + Une unité d'enseignement en élémentaire pour enfants autistes.

LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI

7H30

ACCUEIL
DU
MATIN



8H25

ENSEIGNEMENT

11H40



13H40

ENSEIGNEMENT



16H25

ÉTUDE
SURVEILLÉE
+ ANIMATION

18H30

2 rue Curly, Laborde • Tél : 03 86 46 60 24



RESTAURANT SCOLAIRE JEAN-PIERRE SOISSON

📍 2 rue Curly, Laborde 📞 03 86 52 15 69



Transport scolaire

ÉCOLES

SECTEUR BRICHÈRES / BOUSSICATS

LES ÉCOLES PUBLIQUES D'AUXERRE

MATERNELLE HENRI-MATISSE 3 classes

LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI

7H30

ACCUEIL
DU
MATIN

8H40

ENSEIGNEMENT

11H35



13H35

ENSEIGNEMENT

16H40

ACCUEIL
DU
SOIR

18H30

Directrice : MME GATHELLIER-PETIT • 27 avenue Hoche • Tél : 03 86 52 33 74 • Email : 0890415t@ac-dijon.fr

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Sylvie JACQUEMARD :

03 86 51 49 37 / 06 21 67 19 39



RESTAURANT SCOLAIRE PIERRE ET MARIE CURIE (LIAISON EN BUS)

📍 15 bis rue P.-et-M.-Curie 📞 03 86 52 65 77

SECTEUR BRICHÈRES / BOUSSICATS

LES ÉCOLES PUBLIQUES D'AUXERRE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES BOUSSICATS

Directrice : MME BOUVEAU

7 classes

Email : 0890398z@ac-dijon.fr

PIERRE ET MARIE CURIE • Du CP au CE2

LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI

7H30

ACCUEIL
DU
MATIN

8H25

ENSEIGNEMENT

11H45



13H45

ENSEIGNEMENT

16H25

ÉTUDE
SURVEILLÉE
+ ANIMATION

18H30

ÉCOLES

15 bis rue Pierre et Marie Curie • Tél : 03 86 52 38 13



COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Sylvie JACQUEMARD :

03 86 51 49 37 / 06 21 67 19 39

THÉODORE DE BÈZE • Du CE2 au CM2

LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI

7H30

ACCUEIL
DU
MATIN

8H15

ENSEIGNEMENT

11H30



13H30

ENSEIGNEMENT

16H15

ÉTUDE
SURVEILLÉE
+ ANIMATION

18H30

26 rue Théodore de Bèze • Tél : 03 86 51 26 19



RESTAURANT SCOLAIRE PIERRE ET MARIE CURIE (LIAISON EN BUS)

📍 15 bis rue P.-et-M.-Curie 📞 03 86 52 65 77

SECTEUR PIEDALLOUES

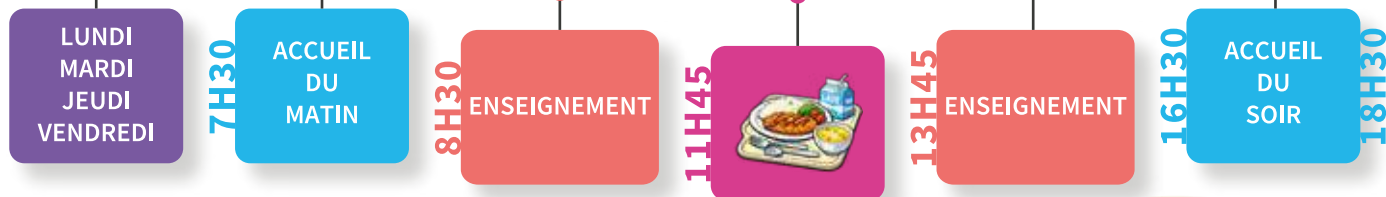
LES ÉCOLES PUBLIQUES D'AUXERRE

GROUPE SCOLAIRE DES PIEDALLOUES

Directrice : MME COSTAL

Email : 0891060u@ac-dijon.fr

MATERNELLE PIEDALLOUES 4 classes



Place de l'île de France • Tél : 03 86 52 31 95

COORDINATEUR DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

XAVIER ROCHELOIS

03 86 46 86 72 / 06 84 24 02 14



ÉLÉMENTAIRE PIEDALLOUES 7 classes



Place de l'île de France • Tél : 03 86 51 18 70 / 03 86 51 44 05



RESTAURANT SCOLAIRE PIEDALLOUES

Place de l'île de France • 03 86 52 64 14

SECTEUR ROSOIRS

GROUPE SCOLAIRE DES ROSOIRS

Directrice : MME MAIRE

MATERNELLE DES ROSOIRS 5 classes dont 1 classe de toute petite section (TPS)

LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI

7H30

ACCUEIL
DU
MATIN



8H40

ENSEIGNEMENT

11H40



13H40

ENSEIGNEMENT



16H40

ACCUEIL
DU SOIR
AU CENTRE
DE LOISIRS

18H30

15 rue de la Tour d'Auvergne • Tél : 03 86 46 35 04 • Email : 0891250a@ac-dijon.fr

Centre de loisirs des Rosoirs

13 rue de la Tour d'Auvergne

Tél. : 03 86 46 70 35

E-mail : cl.rosoirs@auxerre.com

COORDINATEUR DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Lucas CANONNE :

03 86 46 70 35 / 06 21 67 19 74

ÉLÉMENTAIRE DES ROSOIRS 5 classes + 1 ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)

LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI

7H30

ACCUEIL
DU
MATIN



8H35

ENSEIGNEMENT

11H45



13H45

ENSEIGNEMENT



16H35

ÉTUDE
SURVEILLÉE
+ ANIMATION

18H30

15 rue de la Tour d'Auvergne • Tél : 03 86 46 33 12 • Email : 0891240p@ac-dijon.fr

CLASSE CHAM (classes à horaires aménagés musique)

Toutes les classes de Cycle 3 y participent en partenariat avec le Conservatoire (ouvert à tous).



RESTAURANT SCOLAIRE ROSOIRS

📍 15 rue de la Tour d'Auvergne 📞 03 86 46 29 36

SECTEUR RIVE-DROITE

LES ÉCOLES PUBLIQUES D'AUXERRE

MATERNELLE RIVE-DROITE 3 classes

LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI

7H30

ACCUEIL
DU
MATIN

8H30

ENSEIGNEMENT

11H45



13H45

ENSEIGNEMENT

16H30

ACCUEIL
DU SOIR
AU CENTRE
DE LOISIRS

18H30

Directrice : MME PILLOT • rue Charles de Foucault • Tél : 03 86 46 88 74 • Email : 0890425d@ac-dijon.fr

Centre de loisirs Rive-Droite

16-18 avenue de la Résistance

Tél. : 03 86 46 73 91

E-mail : cl.rivedroite@auxerre.com

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Nadège MIGNON :

03 86 46 73 91 / 07 63 19 59 63

MATERNELLE MIGNOTTES 3 classes

LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI

7H30

ACCUEIL
DU
MATIN*

8H40

ENSEIGNEMENT

11H55



13H55

ENSEIGNEMENT

16H40

ACCUEIL
DU SOIR
AU CENTRE
DE LOISIRS

18H30

Directrice : MME GOTTE • 5 rue des Fontenottes • Tél : 03 86 46 81 98 • Email : 0890048u@ac-dijon.fr

* L'accueil du matin des Mignottes a lieu à l'école maternelle Rive-Droite avec liaison en bus.



RESTAURANT SCOLAIRE RIVE-DROITE

📍 rue Charles de Foucault 📞 03 86 46 47 61



Transport scolaire

SECTEUR RIVE-DROITE

LES ÉCOLES PUBLIQUES D'AUXERRE

ÉLÉMENTAIRE RIVE-DROITE 10 classes + 1 ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)

LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI

7H30

ACCUEIL
DU
MATIN

8H25

ENSEIGNEMENT

11H40



13H40

ENSEIGNEMENT

16H25

ÉTUDE
SURVEILLÉE
+ ANIMATION
(AU CENTRE DE LOISIRS)

18H30

Directrice : MME HOMMET • 28 avenue de la Résistance • Tél : 03 86 94 00 42 • Email : 0890414s@ac-dijon.fr

Centre de loisirs Rive-Droite

16-18 avenue de la Résistance

Tél. : 03 86 46 73 91

E-mail : cl.rivedroite@auxerre.com

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

Nadège MIGNON :

03 86 46 73 91 / 07 63 19 59 63



RESTAURANT SCOLAIRE RIVE-DROITE

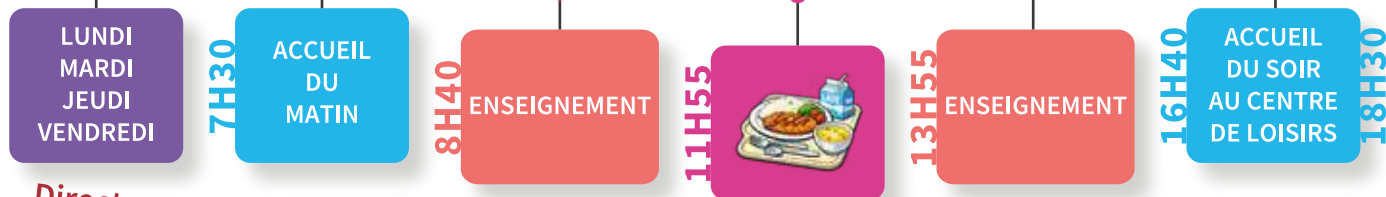
📍 rue Charles de Foucault 📞 03 86 46 47 61

ÉCOLES

SECTEUR SAINTE-GENEVIÈVE

LES ÉCOLES PUBLIQUES D'AUXERRE

MATERNELLE RENOIR 4 classes



Directeur : M MOLLENS-FEVRE • 6 avenue Courbet • Tél : 03 86 46 33 64 • Email : 0890095v@ac-dijon.fr

Centre de loisirs Sainte-Geneviève

Bureau – Le Kiosque

6 rue Renoir

Tél. : 03 86 46 86 72

E-mail : cl.saintegenevieve@auxerre.com

COORDINATEUR DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

XAVIER ROCHELOIS :

03 86 46 86 72 / 06 84 24 02 14

ÉLÉMENTAIRE RENOIR 6 classes + 1 UPE2A (pour les élèves allophones)



Directrice : MME GOBIER • 4 avenue Courbet • Tél : 03 86 94 00 18 • Email : 0890094u@ac-dijon.fr

* L'accueil du matin de l'élémentaire Renoir a lieu à l'école maternelle Renoir.



RESTAURANT SCOLAIRE RENOIR

📍 4 avenue Courbet 📞 03 86 46 26 96



SECTEUR SAINTE-GENEVIÈVE

LES ÉCOLES PUBLIQUES D'AUXERRE

MATERNELLE COURBET 3 classes



Centre de loisirs Sainte-Geneviève

Bureau – Le Kiosque

6 rue Renoir

Tél. : 03 86 46 86 72

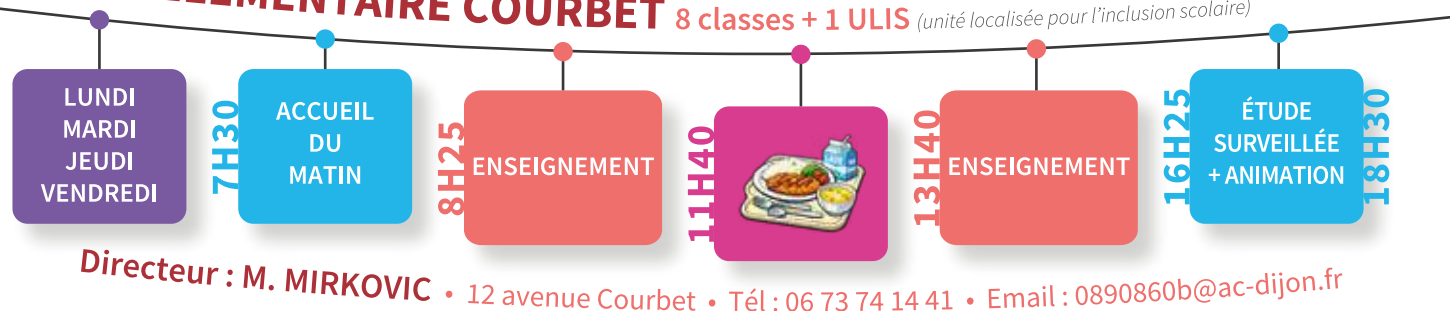
E-mail : cl.saintegenevieve@auxerre.com

COORDINATEUR DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

XAVIER ROCHELOIS :

03 86 46 86 72 / 06 84 24 02 14

ÉLÉMENTAIRE COURBET 8 classes + 1 ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)



RESTAURANT SCOLAIRE RENOIR

📍 4 avenue Courbet 📞 03 86 46 26 96



SECTEUR SAINT-SIMÉON

GROUPE SCOLAIRE MARIE NOËL

Directrice : MME CHAILLOUX

1 allée de la Colémine • Tél : 03 86 46 78 76 • Email : 0890945u@ac-dijon.fr

LES ÉCOLES PUBLIQUES D'AUXERRE



RESTAURANT SCOLAIRE MARIE-NOËL

📍 3 allée de la Colémine

☎ 03 86 46 60 55

MATERNELLE MARIE NOËL 4 classes + Une unité d'enseignement en maternelle pour enfants autistes.

LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI

7H30

ACCUEIL
DU
MATIN

8H30

ENSEIGNEMENT

11H45



13H45

ENSEIGNEMENT

16H30

ACCUEIL
DU SOIR
AU CENTRE
DE LOISIRS
(LA MAISON DES ENFANTS)

18H30

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :
Sandy LUCOT :
03 86 46 67 78 / 06 21 67 19 89



ÉLÉMENTAIRE MARIE NOËL 8 classes

LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI

7H30

ACCUEIL
DU
MATIN

8H25

ENSEIGNEMENT

11H40



13H40

ENSEIGNEMENT

16H25

ÉTUDE
SURVEILLÉE
+ ANIMATION
(AU CENTRE DE LOISIRS
LA MAISON DES ENFANTS)

18H30

SAINTE-MARIE

Cheffe d'établissement :
MME MOUSSOUX-CLÉMENSAT

14 rue de la Fraternité

Tél: 03 86 52 10 40

Email : direction@ecole-privee-sainte-marie.com

14 classes

ENSEIGNEMENT
PRIVÉ

SAINTE-THÉRÈSE

Cheffe d'établissement :
MME MATHIEU

6 boulevard de Montois

Tél: 03 86 94 23 70

Email : ste-therese@saint-joseph-auxerre.fr

14 classes

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le programme de réussite éducative (PRE) propose des parcours individualisés aux enfants de 2 à 18 ans résidant dans les quartiers politique de la ville et présentant des difficultés dans différents domaines tels que la scolarité, la santé...

Le dispositif vise une meilleure réussite scolaire et éducative, le bien-être et l'épanouissement personnel des jeunes.

Les actions individuelles menées par le PRE sont variées et s'inscrivent dans le cadre d'un parcours individualisé de l'enfant et de l'adolescent sur différentes thématiques.

Coordination du dispositif : 03 86 72 44 42 / 06 12 11 18 42

Référent parcours famille : 03 86 72 44 36 / 06 75 25 92 56



Soutien à la
parentalité

Le français
au quotidien

Cercle
de lecture
CE2

Atelier
langage

Passage
CM2 - 6^{ème}

Accès aux soins
et à la santé
orthophoniste,
psychologue, etc

Accès aux
activités culturelles,
sportives et de loisirs

PÉRISCOLAIRE

LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité propose :

- Un accompagnement scolaire personnalisé de l'enfant
- Un soutien aux parents dans leur rôle éducatif

Les objectifs sont :

- Soutenir les parents dans le suivi scolaire de leur enfant
- Aider les enfants à acquérir des méthodes d'apprentissage
- Faciliter leur accès au savoir et à la culture

Le CLAS est présent dans trois quartiers de la ville :

- Les Rosoirs au sein de l'EAA la Source
- Saint-Siméon au sein du centre de loisirs la Maison des Enfants
- Les Piedalloues au sein de l'EAA la Boussole

Coordination du dispositif :
03 86 72 44 36 / 06 75 25 92 56



LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

LA RESTAURATION COLLECTIVE

Les 11 restaurants scolaires de la Ville accueillent les enfants de toutes les écoles publiques d'Auxerre.

La Ville d'Auxerre a défini précisément la qualité de la prestation demandée à la société de restauration ELIOR qui prépare chaque jour les repas à la cuisine centrale.

Les menus sont composés par une diététicienne qui veille à la qualité et au bon équilibre des repas servis sans jamais oublier la notion de plaisir et de découvertes culinaires.

LA QUALITÉ

La Ville d'Auxerre s'engage pour une alimentation durable en restauration scolaire, crèches et centres de loisirs. 25 % de bio et 46 % de qualité durable entrent dans la composition des repas.

Le « fait maison » est favorisé.
<https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/accueil>

L'ANIMATION ET LA NUTRITION

Des animations ludiques, nutritionnelles et éducatives sont proposées tout au long de l'année : la semaine du goût, des repas à thèmes autour des régions et des pays.

En parallèle, un travail participatif avec quelques classes est mené sur le gaspillage alimentaire, l'éducation au goût, la nutrition, le tri des déchets et le compostage.

Projet d'accueil individualisé (PAI)

Si votre enfant est concerné par une allergie alimentaire ou un problème de santé, il convient de le signaler impérativement à la mairie au moment de l'inscription ou dès que vous en avez connaissance.

Si nécessaire, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera mis en place en concertation avec le médecin scolaire (ou votre médecin traitant).

Votre enfant ne sera admis au restaurant scolaire qu'après réception par la Mairie d'Auxerre du PAI établi par le médecin et signé de tous les intervenants scolaires et périscolaires.

Si votre enfant a déjà un PAI, merci de le fournir au moment de l'inscription ou ré-inscription périscolaire.

La modalité d'accueil « avec panier-repas » doit être spécifiée dans le P.A.I. de votre enfant. Le document précisera que ce dernier consommera exclusivement le repas que vous lui aurez fourni (panier-repas).

L'élaboration et le transport de ce panier-repas sont entièrement sous votre responsabilité.



**ma
cantine**

CUISINE CENTRALE

17 rue du Colonel-Rozanoff

Tél : 03 86 42 97 98

horaires de permanence

(encaissement, espèces et régularisation)

les lundis, mercredis et vendredis de 14h00 à 16h30

Les menus sont
téléchargeables sur le portail
famille et consultables sur
l'application App'Table.



AVANT ET APRÈS LA CLASSE

Les accueils périscolaires proposent des temps d'animation après l'école mais également un temps d'étude surveillée pour les enfants des écoles élémentaires.

Selon les écoles ils sont organisés dans les locaux de l'école ou dans les centres de loisirs (voir pages 17 à 30).

La Ville d'Auxerre souhaite développer la qualité de ses accueils périscolaires et assurer une cohérence tout au long de la journée des enfants en impulsant un partenariat solide entre les parents, les enseignants et tous les acteurs éducatifs (animateurs, agents des écoles...).

Ils sont coordonnés par les directrices et directeurs des centres de loisirs.

Le règlement de fonctionnement des accueils périscolaires et extrascolaires municipaux (disponible sur demande ou téléchargeable sur le portail famille) décrit et cadre leur fonctionnement.

Pour une meilleure qualité d'accueil du soir / études surveillées, nous recommandons un départ à partir de 17h30.

Contact : service des centres de loisirs et accueils périscolaires de la Ville d'Auxerre :

03 86 72 44 46 ou 03 86 72 44 79 ou 03 86 72 43 58

INSCRIPTIONS ET TARIFICATIONS :

L'inscription ou réinscription est à renouveler chaque année en mairie annexe, via le portail famille ou l'application Auxerre Famille.

Tout d'abord, une inscription administrative est nécessaire et des pièces justificatives sont à fournir.

Ensuite, il est **obligatoire** d'effectuer des réservations pour toute fréquentation à un service

(accueil matin/soir, restauration collective, centre de loisirs mercredis et vacances).

AGENDA DE FRÉQUENTATION

POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE :



La réservation se fait sur l'application App'table. Aucune modification ne peut être prise en compte par les services de la mairie.

Pour les accueils avant/après la classe :

Les réservations sont à effectuer uniquement en ligne via le portail famille ou l'application « Auxerre famille ».

L'accueil est effectif 48h après la démarche.

Possibilité de réserver, annuler ou modifier l'agenda au plus tard 3 jours avant le jour de fréquentation (informations et conditions consultables dans la notice explicative)



PORTAIL

FAMILLE



TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

LES TARIFS

Les tarifs sont basés sur le quotient familial :
Pour les parents ne fournissant pas leurs revenus, les tarifs maximums seront appliqués.

Périscolaire		Tarif repas		Tarif accueils périscolaires matin et soir (dans les écoles et centres de loisirs)							
				MATIN habitants d'Auxerre		MATIN habitants hors d'Auxerre		SOIR habitants d'Auxerre		SOIR habitants hors d'Auxerre	
Quotient familial (en €)	Tranche	Habitants d'Auxerre	Habitants hors d'Auxerre	Jusqu'à la 8 ^{ème} fréquentation mensuelle	À partir de la 9 ^{ème} fréquentation mensuelle	Jusqu'à la 8 ^{ème} fréquentation mensuelle	À partir de la 9 ^{ème} fréquentation mensuelle	Jusqu'à la 8 ^{ème} fréquentation mensuelle	À partir de la 9 ^{ème} fréquentation mensuelle	Jusqu'à la 8 ^{ème} fréquentation mensuelle	À partir de la 9 ^{ème} fréquentation mensuelle
0 à 199	1	1,89 €	2,26 €	0,20 €	0,10 €	0,25 €	0,13 €	0,45 €	0,23 €	0,50 €	0,25 €
200 à 299	2	2,15 €	2,75 €	0,30 €	0,15 €	0,40 €	0,20 €	0,70 €	0,35 €	0,75 €	0,38 €
300 à 399	3	2,36 €	2,84 €	0,40 €	0,20 €	0,50 €	0,25 €	0,90 €	0,45 €	1,00 €	0,50 €
400 à 499	4	2,57 €	3,10 €	0,50 €	0,25 €	0,65 €	0,33 €	1,15 €	0,58 €	1,25 €	0,63 €
500 à 599	5	2,84 €	3,41 €	0,60 €	0,30 €	0,80 €	0,40 €	1,40 €	0,70 €	1,50 €	0,75 €
600 à 649	6	3,15 €	3,78 €	0,65 €	0,33 €	0,90 €	0,45 €	1,55 €	0,78 €	1,65 €	0,83 €
650 à 699	7	3,41 €	4,10 €	0,70 €	0,35 €	0,95 €	0,48 €	1,65 €	0,83 €	1,75 €	0,88 €
700 à 749	8	3,68 €	4,41 €	0,75 €	0,38 €	1,00 €	0,50 €	1,75 €	0,88 €	1,85 €	0,93 €
750 à 849	9	3,94 €	4,73 €	0,85 €	0,43 €	1,10 €	0,55 €	1,95 €	0,98 €	2,05 €	1,03 €
850 à 949	10	4,15 €	4,99 €	0,95 €	0,48 €	1,20 €	0,60 €	2,20 €	1,10 €	2,30 €	1,15 €
950 à 1049	11	4,41 €	5,30 €	1,05 €	0,53 €	1,30 €	0,65 €	2,40 €	1,20 €	2,55 €	1,28 €
1050 à 1149	12	4,67 €	5,62 €	1,15 €	0,58 €	1,45 €	0,73 €	2,65 €	1,33 €	2,80 €	1,40 €
1150 à 1499	13	4,94 €	5,93 €	1,50 €	0,75 €	1,90 €	0,95 €	3,45 €	1,73 €	3,65 €	1,83 €
+ de 1500	14	5,20 €	6,25 €	1,60 €	0,80 €	2,00 €	1,00 €	3,50 €	1,75 €	3,70 €	1,85 €
enfant occasionnel		5,51 €	6,62 €								
parent occasionnel		5,67 €	6,83 €								

Tarifs susceptibles d'évoluer en 2027

Tous les renseignements et les documents téléchargeables (dossiers, règlements...) sont disponibles sur le portail famille ou sur le site internet www.auxerre.fr rubrique pratique -enfance et jeunesse.

FACTURATION

MAIRIE ANNEXE – SERVICE ACCUEIL ET FORMALITÉS

Une seule facture regroupe l'ensemble des services périscolaires (accueil du matin, du soir, des centres de loisirs) et des crèches.
Le paiement de cette facture peut être fait soit :

- par prélèvement automatique (en faisant la demande auprès de la régie de recettes unique),
- par internet avec votre carte bancaire en vous connectant au portail famille
- en chèque, espèces, tickets CESU ou carte bancaire au service régie de recettes unique - 14 place de l'hôtel de Ville 89000 Auxerre (au guichet unique),

Les paiements directement dans les structures (établissements petite enfance ou centres de loisirs) ne sont pas acceptés.

Pour tout renseignement : finances.regieunique@auxerre.com ou 03 86 72 44 26

LES CENTRES DE LOISIRS

LES STRUCTURES MUNICIPALES

Les cinq centres de loisirs de la Ville d'Auxerre (Rosoirs, Brichères, Rive-Droite, Sainte-Genève, Maison des Enfants) accueillent les enfants de 2 ans et demi/3 ans scolarisés en petite section et jusqu'à 12 ans. L'encadrement des enfants est assuré par une équipe de professionnels diplômés.

Plusieurs accueils sont possibles :

- L'accueil périscolaire du soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- le mercredi
- les vacances

Mercredis et vacances : possibilité de fréquenter le centre de loisirs en 1/2 journée, 1/2 journée avec repas ou journée complète sans service repas : les après-midi, accueil à partir de 13h30

IMPORTANT : UN ENFANT NE PEUT PAS ÊTRE ACCUEILLI POUR LE SEUL TEMPS DU REPAS

Les centres de loisirs répondent, dans leur organisation, à une réglementation. Un projet éducatif et un projet pédagogique permettent de poursuivre les objectifs éducatifs de la Ville pour favoriser l'égalité des chances et contribuer à l'épanouissement de tous les enfants.

Ils contribuent ainsi au développement de leurs compétences collectives et individuelles et de leur autonomie par l'apprentissage de la vie en collectivité, l'accès à des loisirs éducatifs, culturels et de détente tout en respectant leur propre rythme et en impliquant leur famille.

INSCRIPTIONS

L'inscription se fait à la mairie, sur le portail famille ou sur l'application Auxerre Famille. Les réservations sont **OBLIGATOIRES** pour toute fréquentation. Pour les vacances scolaires, les réservations sont ouvertes 15 jours avant le début des vacances. **IMPORTANT !** Il est indispensable de prendre contact avec le centre de loisirs pour une toute première inscription.



LES CENTRES DE LOISIRS MUNICIPAUX

MAISON DES ENFANTS (SAINT SIMÉON)

Boulevard de Montois
Tél : **03 86 46 67 78**
cl.saintsimeon@auxerre.com

Mercredi :
7h30 - 18h30

Vacances scolaires :
du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00

BRICHÈRES

41 Boulevard Lyautey
Tél : **03 86 51 49 37**
cl.bricherer@auxerre.com

Mercredi :
8h00 - 18h00

Vacances scolaires :
du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00

RIVE-DROITE

16-18 avenue de la
Résistance
Tél : **03 86 46 73 91**
cl.rivedroite@auxerre.com

Mercredi :
8h00 - 18h00

Vacances scolaires :
du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00

ROSOIRS

13 rue de la
Tour d'Auvergne
Tél : **03 86 46 70 35**
cl.rosoirs@auxerre.com

Mercredi :
8h00 - 18h00

Vacances scolaires :
du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00

SAINTE GENEVIÈVE

Bureau - Le Kiosque
6 rue Renoir
Tél : **03 86 46 86 72**
cl.saintegenevieve@auxerre.com

Mercredi :
8h00 - 18h00

Vacances scolaires :
du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00

REPAS POSSIBLES SUR RÉSERVATION / ACCUEILS PÉRISCOLAIRES : se reporter à la page 32

* le lieu de restauration scolaire est susceptible de changer en fonction des effectifs enfants ou autres raisons pour une meilleure organisation.

IMPORTANT :

En inscrivant son enfant dans un accueil périscolaire, la famille a pris connaissance du règlement et s'engage à en respecter les modalités.

Afin d'accueillir au mieux votre enfant, nous vous proposons de mettre en place un protocole d'accueil spécifique : rencontre préalable de l'enfant et de ses parents avec la direction du centre et son équipe d'animation, aménagement du rythme de l'enfant, procédures de vie quotidienne, encadrement...



Le calendrier
d'ouverture/fermeture
des centres de loisirs
téléchargeable sur le
portail famille



LES CENTRES DE LOISIRS NON MUNICIPAUX



CENTRE DE LOISIRS DU PATRONAGE LAÏQUE PAUL-BERT

Bureau : 8 passage Soufflot
Tél : 09 54 30 06 58
mobile : 07 83 12 99 63
E-mail : plpb@wanadoo.fr
Site : plpbauverre.fr

Centre de Laborde
Salle polyvalente
Rue Georges-Mothéré
De 3 à 15 ans
Les vacances scolaires :
accueil à la journée avec repas,
ou demi-journée sans repas.
Ramassage en bus sur Auxerre

CENTRE DE LOISIRS LES GULLI'VERT

Site du Club Vert - Les Montardoins, 35 route de Vaux
Tél : 03 86 72 09 78 / 07 86 60 60 81
Fax : 03 86 72 09 73
E-mail : gullivert89@gmail.com
Site : www.alsh-les-gullivert.fr
page Facebook : Gulli Vert

De 3 à 14 ans
Le mercredi et lors des vacances scolaires
de 7 h 45 à 18 h 15.
Accueil à la journée ou demi-journée.
Possibilité de restauration le midi.
Possibilité de liaison en bus
pendant les vacances scolaires
pour les familles qui ne sont pas véhiculées



TARIFS DES STRUCTURES MUNICIPALES

CENTRES DE LOISIRS		TARIFS À L'UNITÉ POUR LES HABITANTS D'AUXERRE					
		Mercredi			Vacances		
Quotient Familial (en €)	Tranche	1/2 journée	journée sans repas	journée avec repas	1/2 journée	journée sans repas	journée avec repas
0 € à 199 €	1	1,20 €	2,40 €	4,29 €	1,30 €	2,60 €	4,49 €
200 € à 299 €	2	1,30 €	2,60 €	4,75 €	1,40 €	2,80 €	4,95 €
300 € à 399 €	3	1,35 €	2,70 €	5,06 €	1,45 €	2,90 €	5,26 €
400 € à 499 €	4	1,40 €	2,80 €	5,37 €	1,50 €	3,00 €	5,57 €
500 € à 599 €	5	1,45 €	2,90 €	5,74 €	1,55 €	3,10 €	5,94 €
600 € à 649 €	6	1,50 €	3,00 €	6,15 €	1,60 €	3,20 €	6,35 €
650 € à 699 €	7	1,55 €	3,10 €	6,51 €	1,65 €	3,30 €	6,71 €
700 € à 749 €	8	1,80 €	3,60 €	7,28 €	1,90 €	3,80 €	7,48 €
750 € à 849 €	9	1,95 €	3,90 €	7,84 €	2,05 €	4,10 €	8,04 €
850 € à 949 €	10	2,10 €	4,20 €	8,35 €	2,20 €	4,40 €	8,55 €
950 € à 1 049 €	11	2,40 €	4,80 €	9,21 €	2,50 €	5,00 €	9,41 €
1 050 € à 1 149 €	12	2,70 €	5,40 €	10,07 €	2,80 €	5,60 €	10,27 €
1 150 € à 1 499 €	13	3,30 €	6,60 €	11,54 €	3,40 €	6,80 €	11,74 €
1 500 € et plus	14	4,20 €	8,40 €	13,60 €	4,30 €	8,60 €	13,80 €

CENTRES DE LOISIRS		TARIFS À L'UNITÉ POUR LES NON AUXERROIS					
		Mercredi			Vacances		
Quotient Familial (en €)	Tranche	1/2 journée	journée sans repas	journée avec repas	1/2 journée	journée sans repas	journée avec repas
0 € à 199 €	1	1,45 €	2,90 €	5,16 €	1,55 €	3,10 €	5,36 €
200 € à 299 €	2	1,55 €	3,10 €	5,85 €	1,70 €	3,40 €	6,15 €
300 € à 399 €	3	1,60 €	3,20 €	6,04 €	1,75 €	3,50 €	6,34 €
400 € à 499 €	4	1,70 €	3,40 €	6,50 €	1,80 €	3,60 €	6,70 €
500 € à 599 €	5	1,75 €	3,50 €	6,91 €	1,85 €	3,70 €	7,11 €
600 € à 649 €	6	1,80 €	3,60 €	7,38 €	1,90 €	3,80 €	7,58 €
650 € à 699 €	7	1,85 €	3,70 €	7,80 €	2,00 €	4,00 €	8,10 €
700 € à 749 €	8	2,15 €	4,30 €	8,71 €	2,30 €	4,60 €	9,01 €
750 € à 849 €	9	2,35 €	4,70 €	9,43 €	2,45 €	4,90 €	9,63 €
850 € à 949 €	10	2,50 €	5,00 €	9,99 €	2,65 €	5,30 €	10,29 €
950 € à 1 049 €	11	2,90 €	5,80 €	11,11 €	3,00 €	6,00 €	11,30 €
1 050 € à 1 149 €	12	3,25 €	6,50 €	12,12 €	3,35 €	6,70 €	12,32 €
1 150 € à 1 499 €	13	3,95 €	7,90 €	13,83 €	4,10 €	8,20 €	14,13 €
1 500 € et plus	14	5,05 €	10,10 €	16,35 €	5,15 €	10,30 €	16,55 €

Tarifs susceptibles d'évoluer en 2027. Pour les tarifs des accueils périscolaires du soir organisés dans les centres de loisirs, se reporter à la page 34.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

MANDAT 2025 - 2028

Le Conseil Municipal des Enfants permet aux jeunes Auxerrois de s'engager concrètement pour leur ville et de découvrir la citoyenneté en action.

Créé en 2022, le Conseil Municipal des Enfants (CME) d'Auxerre permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur ville.

Cette instance citoyenne favorise l'expression des enfants, leur engagement et leur implication dans des projets d'intérêt collectif.

Les jeunes conseillers représentent les enfants d'Auxerre, proposent des idées, participent à des actions concrètes et contribuent à l'amélioration du cadre de vie de tous. Ils apprennent ainsi les valeurs de la citoyenneté, du dialogue et de la démocratie.

Le CME est composé de jeunes élus pour un mandat de deux ans. Les élections sont organisées dans les écoles de la ville afin de permettre aux élèves de choisir leurs représentants.

Répartis au sein de trois commissions thématiques, les conseillers travaillent sur des sujets qui les concernent directement : environnement, cadre de vie, prévention, sécurité, loisirs, solidarité ou encore vivre ensemble.

Ils se réunissent régulièrement à l'Hôtel de Ville pour élaborer et faire avancer leurs projets.

Trois assemblées plénières sont organisées chaque année dans la salle du Conseil municipal. Elles permettent aux jeunes élus de présenter leurs travaux, d'échanger leurs points de vue et de voter les projets qui seront menés.

Tout au long de leur mandat, les membres du CME participent également à la vie locale aux côtés des élus municipaux lors de cérémonies commémoratives, inaugurations et manifestations officielles. Des visites et des formations leur sont également proposées afin de mieux comprendre le fonctionnement des institutions et de développer leur engagement citoyen.

Le Conseil Municipal des Enfants est une véritable école de la citoyenneté qui permet aux jeunes Auxerrois de devenir acteurs de leur ville.

Coordination du dispositif : 06 21 67 19 84



VIVE LE SPORT

LES TERRAINS EN ACCÈS LIBRE

Plateaux multisports :

Quartier Sainte-Geneviève :

- 1 - Rue Renoir
- 2 - Avenue Courbet
- 3 - Boulevard de Montois (2 plateaux)

Quartier Saint-Siméon :

- 4 - Parc du Merlot

Quartier des Rosoires :

- 5 - Rue d'Iéna

Quartier des Piedalloues :

- 6 - Boulevard des Alpes
- 7 - Rue de Champagne

Quartier Rive-Droite :

- 8 - Rue Colbert
- 9 - Avenue de la Résistance (2 plateaux)

Quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre :

- 10 - Rue du 24 Août

Quartier des Conches/Clairions :

- 11 - Rue Guynemer

Jonches :

- 12 - Rue des Écoles

Laborde :

- 13 - Rue Georges-Mothéré

Vaux :

- 14 - Rue de Poiry

Terrains de bi-cross

Quartier Sainte-Geneviève :

- 1 - Parc central

Quartier Saint-Siméon :

- 2 - Parc du Merlot

Quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre :

- 3 - Parc de l'Arboretum, rue Rantheaume

Quartier des Piedalloues :

- 4 - Rue des Griottes



Terrains de football :

Quartier Saint Julien/Saint Amâtre :

- 1 - Rue des Montardoins

Quartier Saint Julien/Saint Amâtre :

- 2 - Parc de l'Arborétum, rue Rantheaume

Quartier des Piedalloues :

- 3 - Rue des Griottes

Quartier Rive droite :

- 4 - Rue Lambaréné

Quartier des Brichères :

- 5 - Chemin des Béquillys



Skate-park :

Quartier St Julien/St Amâtre :

- 1 - Place de la Gare St Amâtre



Espace Fitness :

Quartier St Julien/St Amâtre :

- 1 - Parc de l'Arbre Sec

Terrains de pétanque :

Quartier Sainte-Geneviève :

- 1 - Parc central

Quartier Saint-Siméon :

- 2 - Boulevard de Montois

Quartier des Rosoires :

- 3 - Rue d'Iéna

Quartier des Piedalloues :

- 4 - Boulevard des Pyrénées

Quartier Rive-droite :

- 5 - Rue Paul Emile Victor

Quartier des Brichères :

- 6 - Parc de la Turbine, place Fernand Clas

- 7 - Chemin des Béquillys

Quartier des Conches/Clairions :

- 8 - Avenue Haussmann

- 9 - Rue Guynemer

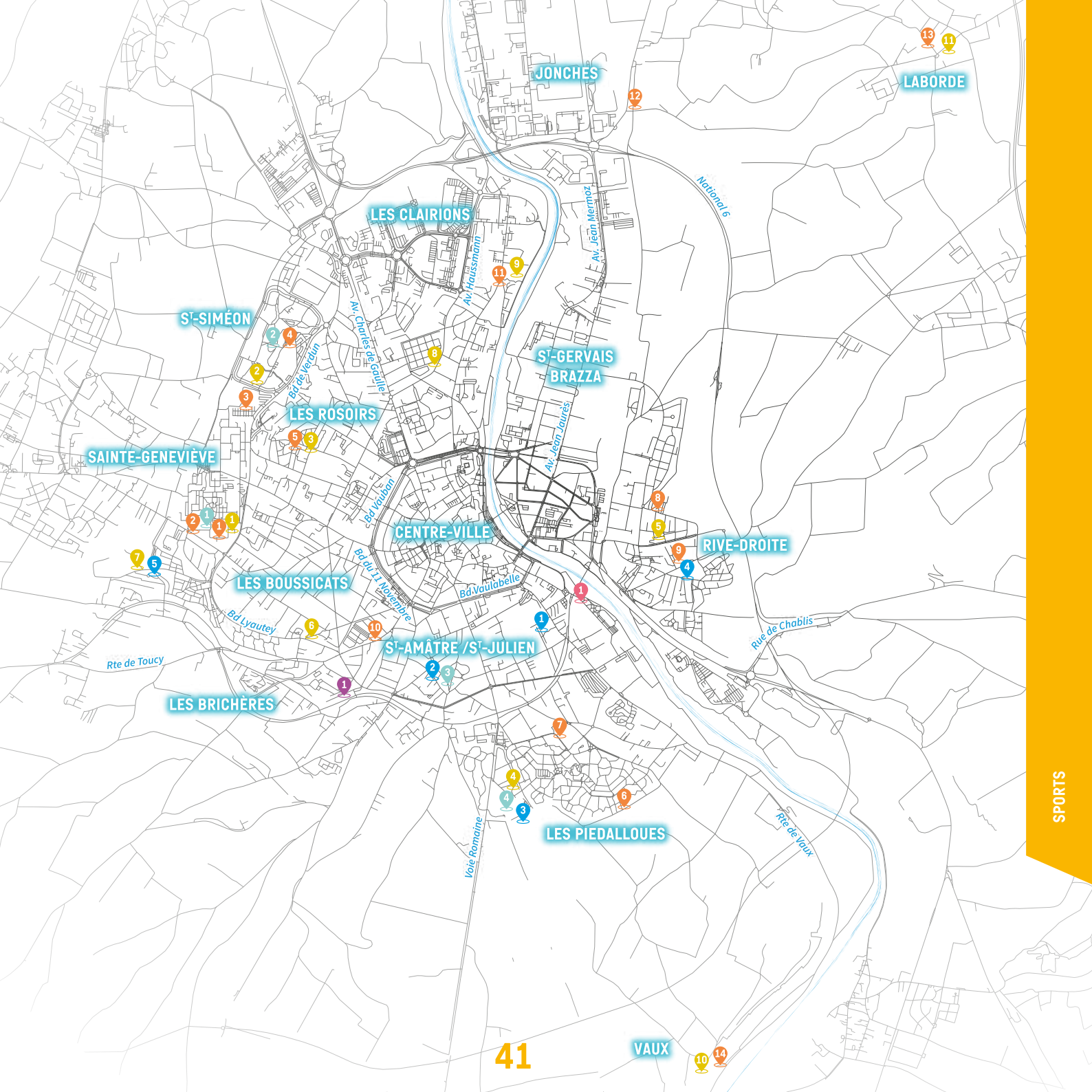
Vaux :

- 10 - Rue de Poiry

Laborde :

- 11 - Rue de Curly





STADE NAUTIQUE

83 avenue Yver Prolongée • 89000 AUXERRE

LES BÉBÉS NAGEURS

Renseignements :
baby club auxerrois
babyclubauxerrois@gmail.com

AISANCE AQUATIQUE POUR LES 4-5 ANS

Uniquement pendant les vacances

Stage d'1 semaine

2 fois par jour + entrée = 95 €

9h00-10h00 / 18h00-18h45

LEÇON DE NATATION À PARTIR DE 6 ANS

Stage de 6 heures

2 fois par semaine
(8 séances de 45 minutes)
+ entrée = 95 €

9h00-10h00 / 18h00-18h45

INFO

INSCRIPTION SUR PLACE OU

AU 03 86 72 96 96

retrouvez tous les détails sur
www.agglo-auxerrois.fr
page équipement – stade nautique



CLUB DE NATATION : AUXERRE AQUATIC CLUB – 07 87 97 95 73 / 03 86 52 17 80 – aac89.comiti-sport.fr

VACANCES SPORTIVES

Ce dispositif, porté par le service Vie sportive de la mairie, est mis en place aux vacances de printemps avec inscription préalable.

Le programme propose de nombreuses activités sportives pour les jeunes de 6 à 15 ans encadrées par des éducateurs sportifs diplômés, de la Ville et des clubs sportifs auxerrois.

SPORTS : Badminton, base-ball, basket, beach volley, billard, canoë-kayak, cerf-volant/boomerang, escalade, football, golf, frisbee ultimate, gym et trampoline, natation, roller, tennis, tennis de table, tir à l'arc, vélo tout terrain.

SORTIES DÉCOUVERTES :

Parcours accrobranches, karting, randonnée, canoë-kayak, équitation, escalade en falaise, patinoire...



GREEN STADIUM :

Animations sportives pour les 6-15 ans de 14h à 17h30 du lundi au vendredi, durant les vacances d'été (6 semaines) dans le parc de l'Arbre Sec.

Toutes les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés de la Ville et des clubs sportifs auxerrois.

Sports : badminton, biathlon, athlétisme, cyclisme, canoë kayak, escrime, golf, disc-golf, hip-hop, pêche, tir laser, tir à l'arc, ski nautique, orientation, défi sport challenge, trottinette, escalade, parkour, tennis, panna-foot, BMX, VTT, Paddle...



ANNUAIRE DES CLUBS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

Informations et inscriptions :

Contact mairie - Service Vie Sportive

Hôtel de Ville

14 place de l'Hôtel de Ville

Tél : **03 86 72 43 85**

E-mail : sports@auxerre.com

Site : auxerre.fr rubrique animée-sport

L'ENFANCE DE L'ART

Services municipaux et associations proposent aux jeunes Auxerrois(es) de les accompagner dans leur découverte des arts et des sciences, et vers le plaisir de danser, lire, chanter ou créer.

BIBLIOTHÈQUES

E-mail : bibliotheque@auxerre.com

Les bibliothèques d'Auxerre, ce sont :

- Un accès libre et gratuit pour tous
- Des espaces pour lire, consulter la presse, travailler, accéder à internet, participer à des animations gratuites, jouer ou juste flâner
- Un large choix de documents (livres, CD, DVD, revues, livres-audio, ressources numériques, jeux de société et jeux vidéo) pour tous les âges et pour tous les goûts

BIBLIOTHÈQUE JACQUES-LACARRIÈRE

Allée du panier vert
Tél : 03 86 72 91 60

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

53 bis rue Cézanne

MÉDIATHÈQUE COLETTE

9 Allée de la Colémine
Tél : 03 86 46 31 71

Toutes les informations pratiques
à retrouver sur notre portail bm-auxerre.fr



MUSIQUE & DANSE

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE L'AUXERROIS À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL (CRD)

Être âgé de 4 ans au 31/12/26. Les enfants de 4 ans et 5 ans abordent la musique et l'expression corporelle par le jeu et toute activité sensorielle qui favorise l'écoute, le rythme, le chant et l'imaginaire (cours de 45 min).

À 6 ans, ils approfondissent ces apprentissages autour de la musique et de la danse (cours d'1h) et peuvent suivre parallèlement un Parcours de Découverte Instrumentale (PDI).

À partir de 7 ans (CE1), les enfants débutent l'apprentissage d'un instrument ou de la danse et suivent plusieurs cours individuels ou/et collectifs (cursus). L'objectif est de favoriser l'épanouissement, le plaisir et la maîtrise de soi, ce qui demande travail, assiduité et persévérance : une véritable école de vie !

Les jours et horaires seront consultables sur le site internet.

Instruments enseignés : accordéon chromatique, alto, basson, batterie, chant lyrique, chant jazz et musiques actuelles, chansons, clarinette, clavecin, claviers, contrebasse, cor, filière voix enfants, flûte traversière, guitare (classique, électrique, jazz) harpe, hautbois, orgue, percussions classiques, piano (classique et jazz), saxophone (classique et jazz), trombone, trompette, tuba, violon et violoncelle.

Voir aussi les vidéos de présentation sur le site de la ville.

Pratiques collectives : chant choral enfants et adultes, atelier chants du monde Odyssea, atelier lyrique, orchestres pépinière cordes, junior vents, harmonie, jazz band, ensemble orchestral ados/adultes, musique de chambre, musique ancienne, ensemble de clarinettes, ensemble de guitares classiques, ensemble de percussions, accompagnement au piano, piano 4 mains, musique lab et junior lab.

Danse : classique, contemporaine et jazz (enfants, ados, adultes).



Lieux des cours :

- Pôle Auxerre : entrée principale, rue de l'Île aux plaisirs - 89000 Auxerre
- Pôle Coulanges : Maison de Pays du Coulangeois, 9 Bd Livres 89580 - Coulanges-La-Vineuse

Activités

Les élèves participent tout au long de l'année à des manifestations (concerts, exposition) organisées à Auxerre et dans sa région.

À noter dans vos agendas !

Inscriptions 2026-2027 : du lundi 31 août au samedi 5 septembre 2026 : ateliers et essais d'instrument...

Venez rencontrer les professeurs !

Après cette période, il reste possible de s'inscrire en fonction des places disponibles.

Inscription en ligne (à privilégier) et tarifs consultables sur le site de l'agglomération :

www.agglo-auxerrois.fr/conservatoire-de-musique-et-danse-de-lauxerrois

En cas de difficulté, un dossier-papier peut vous être remis au conservatoire ou téléchargé sur le site de l'agglomération.

Tarifs consultables sur le site de l'agglomération.

Contacts :

12 Avenue Gambetta (adresse postale) - 89000 Auxerre Téléphone : **03 86 40 95 10**

Entrée du public : rue de l'Île aux Plaisirs

Email : conservatoire@auxerre.com

Site : www.agglo-auxerrois.fr/conservatoire-de-musique-et-danse-de-lauxerrois

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Lieux des cours :

98 rue de Paris – 89000 Auxerre

Contact administratif/ Renseignements inscriptions par

Tél : **03 86 52 78 96**

Chaque séance, le professeur propose un sujet, un thème ou une technique et conseille chacun dans son travail.

Travailler en groupe sur une même proposition permet de découvrir des approches différentes selon la personnalité et la culture de chaque élève.

Les cours des Beaux-Arts développent également des partenariats avec d'autres structures culturelles de la Ville pour compléter le travail en atelier.

Ateliers enfants (6 à 11 ans)

mercredi ou samedi de 14 à 17 heures

A chaque séance, un sujet ou un thème de travail est proposé, assez large pour que chacun d'entre eux puisse s'exprimer librement tout en apprenant à mieux maîtriser ses outils.

Ateliers adolescents (11 à 14 ans)

mercredi ou samedi de 14 à 17 heures

Deux groupes de travail sont formés avec chacun des professeurs, ils alternent toutes les trois semaines afin d'aborder des techniques et des approches différentes : dessin d'observation, croquis, perspective, couleur, décoration, volume...

AUTRES ACTIVITÉS

LÉZARDS DES ARTS - Pays d'art et d'histoire

Tél : **03 86 72 44 20 - 03 86 18 02 92** • E-mail : lezardsdesarts@auxerre.com • Site : www.auxerre.fr/lezards-des-arts



Pendant les vacances, le service Pays d'Art et d'Histoire propose aux 5-17 ans de découvrir et de s'appropriier le patrimoine auxerrois grâce à des ateliers de pratiques artistiques menés par des professionnels des arts, de l'artisanat ou du spectacle : plasticiens, artisans d'art, musiciens, danseurs, comédiens, graveurs, graffeurs...

Les ateliers ont lieu à l'école des Beaux-Arts, 98 rue de Paris, et dans des communes de l'agglomération auxerroise.

L'ABBAYE SAINT-GERMAIN / MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

2 bis place Saint-Germain - 89000 Auxerre

Tél : **03 86 18 02 90 - 03 86 18 05 50** • E-mail : abbaye.saintgermain@auxerre.com • musees@auxerre.com

Site : abbayesaintgermain.fr

Venez découvrir gratuitement toute l'année des expositions, des animations et des événements.

Les visites guidées de la crypte carolingienne ou du site monastique sont gratuites jusqu'à 16 ans.

L'abbaye Saint-Germain accueille également en son sein les collections archéologiques du musée d'art et d'histoire, de la période gallo-romaine à la période médiévale.



Explorez l'Abbaye autrement avec le sac à dos « Escape Abbaye » !

Arpentez tous les recoins de ce lieu chargé d'histoire et tentez de percer ses secrets.

Une découverte en toute autonomie, originale et ludique, en famille ou entre amis avec des codes à déchiffrer, des plans à décrypter et des énigmes à résoudre.

Et pendant les vacances scolaires, découvrez le programme FAMULI, qui propose de nombreuses activités culturelles et artistiques, pour les plus petits et les plus grands.

Une autre manière de découvrir l'Abbaye et ses collections !

MUSEUM

5 boulevard Vauban - 89000 AUXERRE

Tél : **03 86 72 96 40** • E-mail : museum@auxerre.com

Site : auxerre.fr : menu « animée », et « muséum ».

Le Muséum propose :

Des expositions temporaires en 2026-2027 :

- L'océan vu de l'espace jusqu'au 20 septembre 2026 inclus
- Empreintes du 19 septembre 2026 au 07 mars 2027
- Objets connectés...mais pas comme vous le pensez du 04 avril au 29 août 2027

Une exposition permanente « PaléOdyssée, ainsi que des expositions de plein air dans le parc du Muséum.

Le Muséum propose également :

Des ateliers famille pendant les vacances scolaires ;
Des animations pédagogiques pour les scolaires et les centres de loisirs en intérieur autour des expositions et des collections et en extérieur axées sur la biodiversité du parc.

MUSÉE LEBLANC-DUVERNOY

9 bis rue d'Égleny - 89000 Auxerre

Tél : **03 86 18 05 50** • E-mail : musees@auxerre.com

Collections de faïences, tapisseries du XVIIIe siècle, peintures et arts décoratifs.

Ouverture de juin à septembre, du vendredi au dimanche, de 14h à 18h. **Entrée gratuite. Visites libres.**

MICRO FOLIE

26 place de l'Hôtel de Ville - 89000 Auxerre

Tél : **03 86 52 32 81** • Email : microfolie@auxerre.com

Accueil du public :

Mardi, jeudi et vendredi : 15h30-17h

Mercredi et samedi : 10h-12h / 14h-17h

Fermée le lundi. Du 1^{er} octobre au 31 mars, fermeture le samedi.

La Micro-Folie est un musée numérique qui donne accès aux chefs-d'œuvre des plus grandes institutions culturelles nationales et internationales. Lieu de vie convivial et gratuit, la Micro-Folie est aussi un lieu de découvertes et d'apprentissages artistiques et culturels. Chaque semestre, plusieurs ateliers famille sont proposés en lien avec une thématique de l'histoire de l'art. Animations gratuites, sur réservation.

Plus d'informations sur :

auxerre.fr/Animee/Activites/A-la-Micro-Folie



SALLE DAVOUT D'ECKMÜHL

Place du Maréchal-Leclerc - 89000 AUXERRE

Tél : **03 86 18 05 50**

E-mail : musees@auxerre.com

Collections d'accessoires et de costumes de cérémonie du XIXe siècle, mobilier, tableaux, arts décoratifs, livres, recueils de correspondance.

Ouverture de juin à septembre, du vendredi au dimanche, de 14h à 18h. Entrée gratuite. Visites guidées uniquement.

Pour les plus jeunes, la visite s'effectue grâce à un livret jeux qui les conduit d'œuvres en œuvres sur les traces d'un petit tigre pour une découverte ludique de la salle Davout d'Eckmühl. N'hésitez pas à le demander à votre arrivée.

THEATRE JEUNE PUBLIC

54 rue Joubert - 89000 Auxerre

Tél : **03 86 72 24 24** • Site : auxerreletheatre.com



Le Théâtre, scène conventionnée de la ville d'Auxerre, propose tout au long de l'année une programmation jeune public ou des ateliers avec les petits.

Retrouvez aussi toutes les activités proposées par les associations ou structures privées (MJC, Maison de la Francophonie...) sur l'application mobile :

**AUXERRE
ET MOI**

CONTACTS UTILES

MAIRIE CENTRALE

Guichet Unique du service Accueil - Formalités

Tél : **03 86 72 43 00**

Lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00

SERVICE ÉDUCATION

Vie scolaire et de la réussite éducative

Tél : **03 86 72 43 43**

E-mail : education@auxerre.com

SERVICE PETITE ENFANCE

Tél : **03 86 72 48 69**

E-mail : petite.enfance@auxerre.com

SERVICE DES CENTRES DE LOISIRS ET ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Tél : **03 86 72 44 43**

E-mail : centres.loisirs@auxerre.com

SERVICE RÉGIE UNIQUE

Tél : **03 86 72 44 26**

E-mail : finances.regieunique@auxerre.com

DSDEN 89

Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale de l'Yonne
12 bis boulevard Gallieni

Tél : **03 86 72 20 00**

Email : cab89@ac-dijon.fr

CCAS (aides sociales, violences conjugales...)

Tél : **03 86 51 88 00**

Parents d'élèves

FCPE

Fédération des conseils de parents d'élèves

5 rue Camille-Desmoulins

E-Mail : contact@fcpe89.fr

Site : <https://89.fcpe.asso.fr>

PEEP

Association des parents d'élèves des écoles publiques

15 avenue Jean-Jaurès

Aide aux devoirs

ASSOCIATION COUP DE POUCE

49 rue Cézanne

Tél : **03 86 48 90 25**



CALENDRIER SCOLAIRE - ZONE A

Rentrée scolaire des élèves : Mardi 1^{er} septembre 2026

Vacances de la Toussaint : Du samedi 17 octobre 2026 au lundi 2 novembre 2026

Vacances de Noël : Du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027

Vacances d'hiver : Du samedi 13 février 2027 au lundi 1 mars 2027

Vacances de printemps : Du samedi 10 avril 2027 au lundi 26 avril 2027

Pont de l'Ascension : Du jeudi 6 mai au lundi 10 mai 2027

Vacances d'été : Samedi 3 juillet 2027



AUXERRE